

CADARSAC

VILLAGE AUTHENTIQUE

Janvier 2019



Mot du maire

Chères Cadarsacaises, Chers Cadarsacais,

La cérémonie des vœux m'a permis de faire le point sur nos actions menées et de vous tenir informés de notre travail effectué en 2018, ainsi que de nos perspectives pour 2019. Dans ce bulletin vous retrouverez les sujets que j'ai évoqué.

Je souligne que cette année, comme d'habitude, le père Noël a eu un excellent accueil, et je remercie les nombreuses familles d'avoir été présentes.

Profitant de ces vœux 2019, je peux affirmer que nous allons continuer à travailler pour favoriser la qualité de vie des Cadarsacaises et Cadarsacais tout en conservant un budget positif. Nous avons pu investir pour la commune sans augmenter les impôts de la commune. Nous nous étions engagé et nous garderons le cap. Je tiens à remercier mon équipe.

Je souhaite remercier aussi les employés municipaux pour leur implication dans les travaux de la commune.

**A vous tous Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019.
Je vous souhaite une bonne santé, du bonheur et de la réussite.**



Vœux 2019



Arbre de Noël 2018



La voirie

Nos routes communales souffrent beaucoup des restrictions des dotations de l'Etat. Notre insertion dans "La CALI" nous a apporté un petit soutien sur ce point, avec des conseils, et des propositions de tarifs préférentiels obtenus auprès des entreprises Mais aussi avec une importante perte de temps

Le chantier des nids de poules sur les voiries communales débuté en février, a été terminé en septembre grâce à notre action, nous avons économisé 1780 euros par rapport aux opérations précédentes. 4320 euros au lieu de 6000 euros.

L'épaveuse achetée l'an passé fonctionne très bien et nous avons multiplié le nombre de passages pour garder nos fossés et banquettes propres plus souvent.

Depuis notre insertion dans la CALI, nous ne pouvons plus bénéficier du balayage des caniveaux qui nous était offert par la CDC. Nous étudions une solution et nous envisageons un prochain investissement dans un matériel adapté à notre tracteur, mais aussi à nos finances.

La commune va prendre en compte la voirie, les espaces verts, et les réseaux de la résidence de la Cabanne qui seront repris en 2019.

Les bâtiments et équipements

La loi sur le handicap nous impose toujours d'effectuer des travaux favorisant l'accessibilité des locaux publics à tous les handicapés, et pour tous les handicaps. Nous avons déjà bien avancé sur ce sujet et cette année nous avons repeint les volets et changé les menuiseries de la mairie pour mettre en conformité la porte d'entrée, tout en profitant des subventions qui nous sont attribuées au titre des certificats d'Economie d'Energie.

Dans le même cadre : nous prévoyons pour cette année de changer les menuiseries de la salle des fêtes en profitant aussi du système de primes et subventions qui peuvent nous être attribuées au titre des économies d'énergie. Ces deux actions vont nous permettre une économie sur le chauffage. Notre action future sera d'aménager le guichet d'accueil des administrés.

Les autres équipements

La clôture du lac a été refaite sur sa face d'entrée. (4974 euros)

Des illuminations de Noël ont été mises en place. Notre projet est de continuer à étendre ce projet dans la commune. Notre plan d'investissement sera effectué chaque année pour maîtriser le budget.

En 2019, nous prévoyons de réguler l'éclairage public pour générer des économies dans le cadre du respect de la planète.

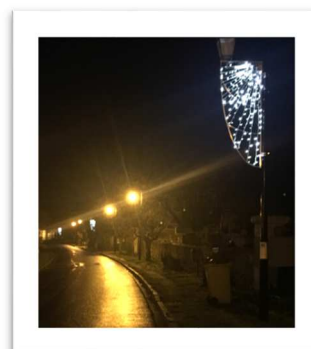
L'assainissement et l'eau potable

Je vous confirme qu'un dossier est en cours, pour l'extension du réseau d'assainissement jusqu'au carrefour Mangot, les travaux devraient débuter durant cette année. Nous devrions vous informer dans le premier semestre.

Un forage d'eau potable a été réalisé par le SIAEP sur notre terrain communal pour venir en complément du forage existant situé au lac. Cet ouvrage devrait être mis en service très prochainement.



Spectacle de Noël



Illumination Cadarsac



Plan de la commune

Nous avons installé des panneaux avec les plans de la commune, au lac et à la mairie. Cette opération a pu être réalisée grâce aux financements publicitaires pour les panneaux, et à la mise en place des supports par la mairie. Des plans sont aussi disponibles en mairie à destination des Cadarsacais. Nous remercions les partenaires professionnels qui ont permis de réaliser cette opération.

Immeuble en péril

Depuis longtemps déjà, des immeubles privés sont à l'abandon et tombent en ruines dans le centre de notre village. Nous avons entamé une procédure qui devrait aboutir soit à la réhabilitation des bâtiments, soit à définir une autre destination pour ces immeubles.

Le tout en relation avec le propriétaire qui devra prendre rapidement ses décisions.

Je rappelle que dans ce cas, la responsabilité de la mairie peut être mise en cause et nous avons anticipé pour ne pas prendre de risque comme dans le cas de Marseille.

Gens du voyage

Depuis le 6 mai 2018 les gens du voyage expulsés par la commune de LIBOURNE et par la CALI, ont été installés par le Préfet, sur la commune de ARVEYRES, sur un terrain appartenant à l'Etat, situé près du lac. Nous subissons des préjudices importants occasionnés par ce voisinage et nous avons rendu compte de notre mécontentement aux autorités concernées, sans résultat aujourd'hui. Nous avons toujours la ferme intention de poursuivre dans notre démarche pour que nos droits soient reconnus et que les dégradations causées soient réparées. (cf bulletin d'octobre)

Les écoles

Les conventions qui avaient été conclues avec la municipalité d'ARVEYRES ont été annulées suite au désengagement de l'Etat en ce qui concerne les emplois aidés. La municipalité d'Arveyres a de ce fait demandé à CADARSAC pour l'année scolaire 2018/2019 une nouvelle participation revue à la hausse, soit 1700 euros/an/enfant, en tenant compte des emplois aidés supprimés. Ce tarif excessif nous a conduit à demander un arbitrage auprès du Préfet, tout en tenant compte des coûts occasionnés pour nos voisins Arveyrais et de nos possibilités financières. Notre demande a été entendue et revue largement à la baisse, fixant cette participation à 570 euros /an/enfant au lieu de 1700 euros. Ceci nous fera un gain, soit une économie de 30.000 euros par an à investir dans d'autres projets.

Assurances

Dans le cadre des économies financières, nous avons rassemblé et transféré tous nos contrats d'assurances vers la société SMACL qui est une société d'assurance spécialisée au service des administrations et collectivités. En plus d'un gain financier très appréciable, nous augmentons nos garanties et élargissons notre couverture.

Documents divers

Je rappelle que depuis janvier 2017, nous faisons partie de la CALI. L'instruction des permis de construire et demandes de travaux sont sous la compétence de la CALI, et la Mairie assure toujours l'accueil des dossiers.

Tous les travaux d'aménagement doivent faire l'objet de demandes déposées en Mairie.

Je rappelle aussi que les dispositions préfectorales concernant le brûlage des déchets verts sont arrêtées sur une interdiction permanente. La note peut être consultée en mairie. Pourtant, certains brûlent encore ou viennent déposer sur le terrain communal, et dans ce cas, j'ai dû intervenir pour faire évacuer ces dépôts illicites avant d'entreprendre une procédure d'infraction suivie d'amende.



Vie municipale

Les élections européennes ont lieu le 26 mai 2019.

Vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur par courrier, avec un numéro personnel permanent. L'inscription sur les listes électorales se fait dès aujourd'hui et jusqu'au 31 mars 2019.

Un cahier de doléances est en place dans la mairie afin de recueillir les revendications vis à vis des services de l'Etat.

De nouveaux artisans habitent CADARSAC et vous pouvez recourir à leurs services.

Notre vie associative

Le triathlon aura lieu comme tous les ans sur deux jours, les 29 et 30 juin .

Le comité des fêtes affiche toujours un plein succès avec ses soirées repas (escargots, fruits de mer, moules/frites, etc. Je remercie les membres pour le travail accompli et je souhaite une bonne continuation dans ce sens car je sais qu'ils font leur maximum pour donner un peu de gaieté à cette commune.

L'association de pêche « La vie du Lac » connaît quelques difficultés que nous partageons tous, à cause de la présence des gens du voyage.

Les concours ont dû être annulés et nous ne savons pas quelle sera la tournure des événements à venir. Je confirme le soutien de la commune dans la résolution de ces difficultés en espérant une issue rapide.

Je remercie au passage les contrôleurs bénévoles qui assurent une permanence active sur ce site et font respecter la réglementation pour l'association, mais aussi au profit de la commune.

La Gymnastique volontaire se développe bien avec de nouveaux adhérents, de nouveaux groupes sont créés, une mixité jeunes/séniors est bénéfique et remarquée, des adhérents de nombreuses communes viennent à CADARSAC .

N'hésitez pas à venir rejoindre nos associations, il y a de bons moments à passer ensemble et c'est un très bon moyen pour apprendre à vous connaître.

Je félicite ces associations pour leur gestion très rigoureuse qui leur permet de se suffire à elles-mêmes.

Je vous rappelle aussi que nous accueillons à titre onéreux, d'autres associations extérieures, ce qui nous permet de rentabiliser notre salle.

- Le yoga de Saint André de Cubzac,
- la country de Saint Philippe d'aiguille,.

Sécurité des habitants

Chacun sait que les cambriolages sont de plus en plus fréquents. Nous vous rappelons que nous restons sur une moyenne de 2 cambriolages par an sur notre commune. Cette année nous sommes à 4 !!

Il est donc évident de faire vivre l'expérience « voisins vigilants » dirigée par Bernard Moucheboeuf qui peut vous fournir tous les renseignements nécessaires.



Cérémonie 2019
du
11 novembre 1918

